



Mémoire prébudgétaire 2025-2026
Présenté au ministre des Finances du Québec

PAR :
Arsenal Média inc

20 février 2025

RECOMMANDATIONS :

- 1- Remplacer la déductibilité actuelle des dépenses publicitaires en faveur des plateformes numériques par un crédit d'impôt pour les dépenses publicitaires dans les médias québécois.
- 2- Élargir le crédit d'impôt accordé à la Presse écrite à l'ensemble des médias québécois électroniques qui sont à l'extérieur des grands centres urbains.
- 3- Accorder des incitatifs fiscaux pour accélérer la transformation numérique ainsi que pour favoriser l'innovation des médias locaux afin de mieux concurrencer les géants américains du numérique.
- 4-L'adoption d'une politique de placement publicitaire gouvernementale équitable .

Arsenal Média inc exploite 18 stations de radio de langue française au Québec ce qui en fait le plus important radiodiffuseur régional au Québec. Arsenal Média opère aussi des plateformes d'information WEB dans les marchés régionaux, qui pour plusieurs, sont considérés comme des déserts en matière d'information. Arsenal Média est bien souvent la seule source de nouvelles locales pour les communautés.

Considérant le contexte géo politique actuel, il est inconcevable de maintenir des mesures fiscales qui favorisent les plateformes étrangères, principalement américaines qui étouffent à petit feu les médias québécois et canadiens.

Dans l'hypothèse d'une guerre tarifaire avec les États-Unis, nous tenons à souligner que nos médias opèrent dans des régions dont bien des entreprises exportatrices seront durement éprouvées par les mesures imposées par l'administration américaine. Conséquemment et inévitablement, nos médias risquent d'être encore davantage fragilisés ce qui aura pour conséquences de réduire presque à néant l'offre en information régionale.

Dans le cadre d'une guerre tarifaire, nos opérations seront plus coûteuses pour un certain temps, puisque la plupart des équipements qui servent à la diffusion sont fabriqués aux États-Unis. Ce nouveau facteur de risque s'ajoute à la réalité existante, c'est-à-dire que les géants du numérique accaparent actuellement plus de 80% des nouveaux investissements publicitaires même s'ils ne sont soumis à aucune obligation réglementaire. En plus, les plateformes de diffusion en continu transforment radicalement les habitudes d'écoute affaiblissant encore plus l'industrie culturelle québécoise.

Arsenal Média, une entreprise québécoise solidement implantée en région, propose donc 4 actions concrètes :

- 1- Remplacer la déductibilité actuelle des dépenses publicitaires en faveur des plateformes numériques par un crédit d'impôt pour les dépenses publicitaires dans les médias québécois.
- 2- Élargir le crédit d'impôt accordé à la presse écrite aux médias électroniques régionaux.
- 3- Accorder des incitatifs fiscaux pour accélérer la transformation numérique ainsi que pour favoriser l'innovation des médias locaux afin de mieux concurrencer les géants américains du numérique.
- 4-L'adoption d'une politique de placement publicitaire gouvernementale équitable ;

Nos propositions, fiscalement responsables, permettraient de consolider des emplois dans les différentes régions du Québec et auraient des retombées significatives en matière d'économie, de culture et d'accès à l'information.

1- Remplacer la déductibilité actuelle des dépenses publicitaires en faveur des plateformes numériques par un crédit d'impôt pour les dépenses publicitaires dans les médias québécois.

Arsenal Média est d'avis que la déductibilité des dépenses publicitaires dans le régime fiscal actuel est une mesure complètement dépassée. Actuellement, les dépenses en publicité effectuées auprès des géants du WEB peuvent être déduites ce qui incite des entreprises québécoises à y investir des sommes considérables. Cette mesure fiscale contribue donc à fragiliser encore davantage l'écosystème médiatique québécois et du même coup contribue directement à l'affaiblissement de notre langue et notre culture.

Notre proposition permettrait au contraire de consolider les revenus des médias québécois, de protéger des emplois et de renforcer notre capacité à produire une information locale de qualité.

2- Élargir le crédit d'impôt accordé à la presse écrite aux médias électroniques régionaux.

Actuellement, la presse écrite québécoise profite d'un crédit d'impôt de 35% jusqu'à un maximum de 26 250\$ annuellement par un employé. Le personnel dont les fonctions relatives à la production de contenu d'information écrit est admissible. Arsenal Média propose que toutes les entreprises de presse, opérant à l'extérieur des grands centres urbains et qui produisent du contenu écrit ou audio puissent être admissibles à ce crédit d'impôt. Une telle mesure serait certainement plus équitable et éliminerait du même coup le principe de deux catégories de journalistes, c'est-à-dire, les journalistes de la presse écrite et ceux de la presse électronique.

3- Accorder des incitatifs fiscaux pour accélérer la transformation numérique ainsi que pour favoriser l'innovation des médias locaux afin de mieux concurrencer les géants américains du numérique

Les médias québécois ont besoin de l'appui du Gouvernement québécois afin d'accélérer leur transition numérique. Le rouleau compresseur des géants du WEB, qui accaparent chaque année une part de plus en plus importante des revenus publicitaires, viennent nous priver d'importants revenus ce qui limite notre capacité à investir davantage et à accélérer notre transition numérique. Pourtant, l'implantation de nouvelles technologies s'avère essentielle afin d'assurer la pérennité de la radio régionale québécoise.

4- L'adoption d'une politique de placement publicitaire gouvernementale équitable

Arsenal Média reconnaît que le gouvernement du Québec a soutenu les médias québécois lors de la crise de la COVID-19 en injectant des sommes considérables en publicité. Cette approche a sans doute évité la fermeture de plusieurs petites entreprises notamment en région. En 2025, nous constatons une réelle sensibilité aux réalités des petits marchés régionaux mais afin d'éviter les fluctuations inhérentes au changement de personnel dans les agences de placement, Arsenal propose que le gouvernement du Québec adopte une véritable politique de placement publicitaire, y compris pour les sociétés d'état, visant le placement de 40% des budgets, dans les médias régionaux. Nous sommes évidemment disponibles pour étayer notre proposition dans la mesure où elle serait retenue.

L'ensemble des points énumérés, qui sont équitables et systématiques et viennent appuyer les recommandations d'Arsenal Média afin d'assurer la viabilité et la pérennité des médias régionaux, non seulement dans le contexte de la concurrence des GAFAM mais aussi et surtout dans le contexte de la guerre tarifaire menée par les E-U qui aura un effet négatif indéniable sur notre économie.

Nous sommes disponibles pour poursuivre la discussion.

Sylvain Chamberland

Président et chef de la direction

Arsenal Média inc.

